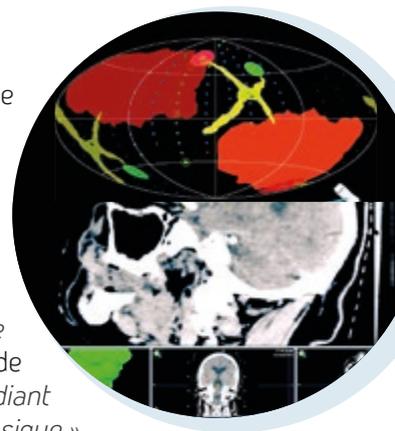


## 1 La névralgie du trijumeau soignée par radiothérapie

Les services de Radiothérapie, de Radiophysique et de Neurochirurgie du CHU de Charleroi proposent désormais une possibilité de traitement de la névralgie du trijumeau autre que médicamenteuse ou chirurgicale. Sous l'impulsion du Pr Nicolas Massager, qui avait déjà expérimenté cette technique à l'hôpital Erasme, les patients peuvent désormais être traités par radiothérapie stéréotaxique à l'aide du True Beam Novalis TX de Varian qui s'avère indolore et non invasive. « Une multitude de tests de validation dosimétrique et géométrique ont été réalisés et des outils technologiques ont été développés en interne, ce qui a permis d'arriver à une précision de moins d'un demi-millimètre, explique Milan Tomsej, chef du service de Radiophysique médicale. On ne peut effectivement imaginer un problème en irradiant cette zone du visage, située à côté d'organes critiques. Pour une radiothérapie « classique », on administre en moyenne une dose de 45 Grays en une quinzaine de séances. Ici, la dose est double, en une seule fois. L'imprécision n'est donc pas du tout envisageable ».



L'immobilité du patient est bien entendu nécessaire au moment du traitement. « Voilà pourquoi une imagerie vérifiant la position exacte du patient est effectuée plusieurs fois durant l'irradiation, ce qui permet de corriger celle-ci si nécessaire, poursuit le Dr Nicolas Meert, chef du service de Radiothérapie. En théorie, les douleurs s'estompent progressivement dans les semaines qui suivent le traitement. Notre premier patient n'a d'ailleurs plus subi de crise et a réduit son traitement médicamenteux de lui-même ». Un suivi reste néanmoins nécessaire et une IRM est réalisée au bout de 6 mois pour constater l'évolution.

► Renseignements : ☎ 071/92.09.52

## 2 Imagerie médicale : un numéro d'urgence pour les médecins généralistes

Le service d'Imagerie médicale du CHU de Charleroi souhaite faciliter l'accès aux médecins généralistes en ouvrant un numéro de téléphone qui leur sera spécialement dédié, **uniquement pour les demandes urgentes** :

- Pour des examens urgents. Ex : une suspicion d'appendicite ou de diverticulite pour laquelle le prescripteur estime qu'un passage par les urgences n'est pas requis d'emblée.
- Pour des examens semi urgents en ambulatoire mais nécessitant une prise en charge relativement rapide. Ex : Cancer du pancréas si le délai de rendez-vous obtenu par le patient via le circuit habituel vous paraît long.
- Pour obtenir les résultats d'un examen si vous n'avez pas reçu le protocole dans un délai raisonnable.

Il s'agit du ☎ 071/92.08.22 qui est d'ores et déjà accessible de 8 à 17h durant les jours ouvrables  
Pour les demandes classiques, le service reste joignable via le ☎ 071/920.800

3

## Un centre de stimulation cérébrale non-invasive au CHU de Charleroi

Le service de Neurologie du CHU de Charleroi a ouvert depuis peu son centre de stimulation cérébrale non-invasive, faisant figure de pionnier dans le secteur hospitalier belge. Cette technique thérapeutique permet d'éviter une prise de médication, voire une intervention chirurgicale conséquente grâce à la stimulation transcrânienne du cerveau. Celle-ci s'effectue soit par des procédés magnétiques, soit électriques. Dans ce dernier cas, des électrodes sont apposées sur des parties ciblées et un léger courant continu permet de les stimuler par impulsions.

**Ce traitement vise à optimiser le fonctionnement cérébral pour des pathologies telles que :**

- ▶ Les AVC
- ▶ Les mouvements anormaux (*ex : Parkinson*)
- ▶ Les problèmes cérébelleux (*ex : ataxie, problèmes de coordination*)
- ▶ La douleur et en particulier les migraines et les douleurs neuropathiques
- ▶ Les troubles de l'humeur
- ▶ Les acouphènes

Indolore si ce n'est un très léger picotement tout à fait supportable, la stimulation cérébrale non-invasive engendre des effets quasi immédiats, après quelques jours suivant le traitement. Cependant, ceux-ci ne sont que transitoires et s'estompent après quelques mois. Sous contrôle strict d'un neurologue, la stimulation cérébrale non-invasive peut représenter un substitut efficace à la prise de certains médicaments, voire à l'intervention invasive. Elle est toutefois contre-indiquée en cas d'épilepsie ou de présence de corps étranger dans la boîte crânienne (*ex : clip*).

Après consultation d'un neurologue, une dizaine de séances de 20 à 30 minutes sont programmées dans un délai de deux semaines. Celles-ci sont confortables pour le patient et peuvent être interrompues à tout moment en cas de problème, contrairement à une intervention chirurgicale.



▶ **Prise de rendez-vous :** ☎ 071/92.24.91